

DONNEES TECHNIQUES

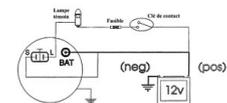
Courant de charge [A]	70
Type de réseau de bord	pour véhicules 12V
Type de poulie	V
Connexion/pince	avec connexion pour compte-tours
Pince	M6 B+
Connectique	PLUG301

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La borne "L" doit recevoir du courant. Dans le régime des véhicules, ce courant provient de la petite lampe à incandescence de bord.
Un manque de courant de borne "L" peut provoquer ce qui suit:
* Au démarrage, la lampe à incandescence ne s'allume pas.
* Charge OK, mais la lampe à incandescence ne s'allume.
* Ne s'allume pas, sauf si le moteur arrive au régime de tours vides.
La lampe à incandescence peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.



- La borne "S" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui fait tourner l'alternateur.
Un manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit:
* Décharge ou charge nulle.
- La borne "BAT" doit recevoir du courant de la batterie. Cette borne fournit instantanément le courant qui fait tourner dans tous les cas, que le régime de contact soit positionné sur "ON" ou "OFF". Un manque de courant à cette borne peut causer ce qui suit:
* Au démarrage, la lampe à incandescence ne s'allume pas.
* Charge OK, mais la lampe à incandescence ne s'allume pas.
* Décharge possible à la suite de l'alternateur.
- La plupart des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou non-chargeables, des courants trop peu forts, une mauvaise tension, des fils courts ou absents, un mauvais contact dans le connecteur, l'absence de terre qui doit être raccordée à l'alternateur.
Contrôlez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!



W

Bornes	
L	Trip (Lamp)
S	Sense (+)
W	Revolution meter

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

MAZDA		
626 (88-92) (GD) - 2.0 D	60 ch	07.1987 > 07.1991
626 (88-92) Break (GV) - 2.0 D	60 ch	09.1988 > 07.1991
626 (88-92) Hatchback (GD) - 2.0 D	60 ch	07.1987 > 07.1991

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.